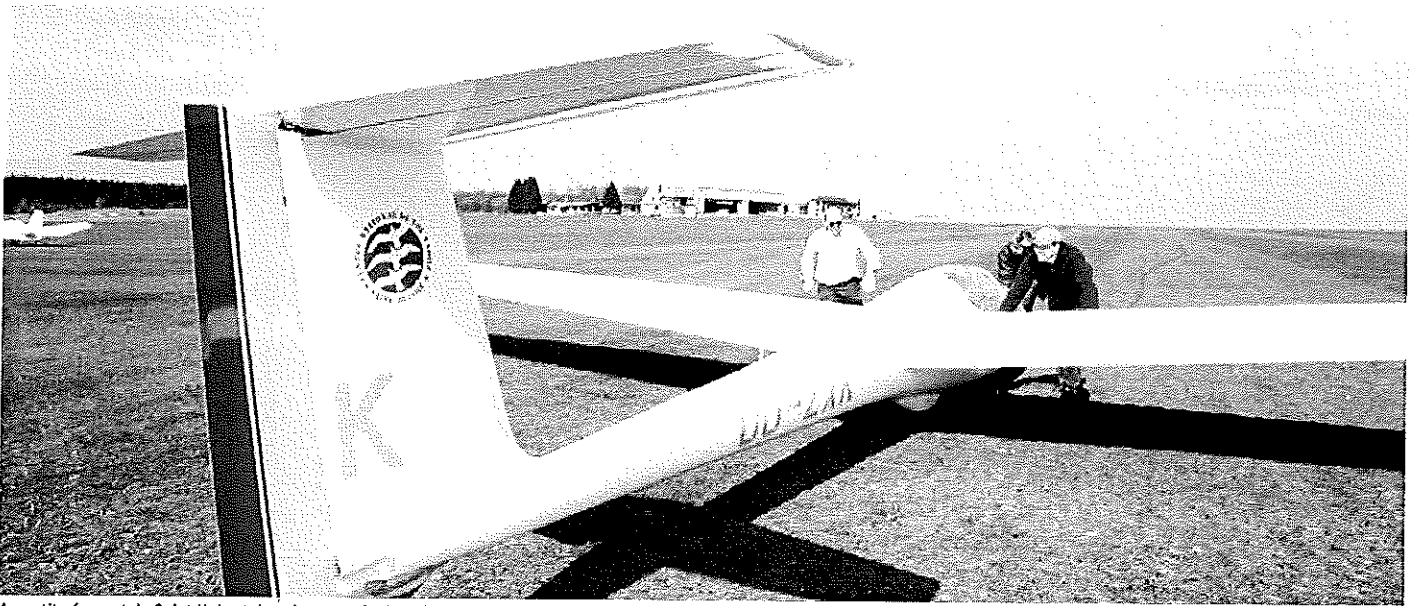


Après Spa, l'aérodrome de Saint-Hubert est menacé



Au petit aéroport de Saint-Hubert, les planeurs côtoient de petits avions de tourisme. Pour combien de temps encore ?

L'intercommunale Idelux doit décider pour le 1^{er} juillet si elle le ferme ou pas car sa santé financière est compromise.

COMPTÉ À REBOURS

Sale temps pour les aérodromes wallons... Après la mise à l'arrêt de Spa-Malchamps en février dernier, c'est l'existence de l'aérodrome de Saint-Hubert (Ardenne) qui est très sérieusement menacée. A tel point qu'on s'attend à une fermeture dans les prochaines semaines. Si c'était le cas, les deux plus gros aérodromes wallons auront fermé leur piste à quelques semaines d'intervalle...

La viabilité économique de l'aérodrome spécialisé dans le vol à voile (planeurs) est tout simplement compromise en raison de recours déposés au Conseil d'Etat par des utilisateurs de l'aérodrome contre la création connexe d'une zone d'activité économique (ZAE). Le conseil d'administration d'Idelux (intercommunale de développement de la province de Luxembourg qui a repris l'aérodrome en 2011) a examiné pour la première fois la possibilité d'une fermeture pure et simple il y a 6 mois et le dossier va revenir à très court terme sur la table.

En effet, le Conseil d'Etat va trancher d'ici une quinzaine de jours sur la suspension ou non du projet de ZAE. Dans un second temps, la juridiction examinera

également l'annulation de la création du zoning économique. Bref, Idelux et les gestionnaires de l'aérodrome de Saint-Hubert, si les rapports du Conseil d'Etat sont négatifs, devraient décider pour le 1^{er} juillet prochain d'arrêter l'aventure... Pire: même s'il n'y avait pas d'annulation du projet, la perte de temps occasionnée par cette procédure ferait passer à la trappe environ 2 millions de subsides pour les ZAE de la part de la Région wallonne. Pour les obtenir, le zoning doit en effet être construit pour juin 2014.

Toutes ces informations sont confirmées par le président d'Idelux, Elie Deblire, qui est également le bourgmestre CDH de Vielsalm. *"Je ne vais pas vous dire que la fermeture ne fait pas partie des hypothèses, confie-t-il. La déception d'Idelux et des gestionnaires de l'aérodrome est grande dans ce dossier. On attend le résultat des recours avant de prendre une décision définitive. Il faut néanmoins se donner du temps, on ne peut décider d'une telle chose d'un revers de la main. On attend aussi de la commune de Saint-Hubert qu'elle clarifie sa position par rapport au développement de l'aérodrome. Si le projet de zoning se fait, on continue, s'il ne se fait pas, on arrête..."*

Pas besoin d'un "club de copains"

La récente fermeture de Spa donne des perspectives de développement pour le site de Saint-Hubert qui pourrait récupérer une partie de son "trafic". *"Il faut aller dans le sens du développement et non pas en rester à un club de copains ou à une petite ASBL sans objectifs de rayonnement"*, ajoute encore Elie Deblire, dépité.

Pourquoi ce zoning est-il si important? Il devrait permettre à l'aérodrome de Saint-Hubert de diversifier ses sources de revenus et de ne plus dépendre des seules activités d'aviation qui ne "marchent" que 5 mois par an. Plusieurs entreprises étaient pressenties dans cette ZAE: une PME de design aéronautique, un centre de maintenance pour une trentaine de petits avions turbo-propulsés, un centre de formation (une filiale de Technifutur) destiné à accueillir 11 000 personnes par an, etc.

Frédéric Chardon

L'aérodrome de Saint-Hubert

Il a pourtant des atouts...

Situation: dans un espace aérien non contrôlé, contrairement à la plupart des régions limitrophes. Un avantage pour l'aviation de loisirs et pour les activités de vol à voile.

Conditions aérologiques: particulièrement favorables au vol à voile, Saint-Hubert accueille chaque année les championnats de Belgique de cette discipline.

Cadre environnemental et paysager d'exception (plateau partagé entre vastes forêts et zones de fanges et de tourbières).

SPACE VERANDAS

CHARME D'ANTAN, TECHNOLOGIE D'AUJOURD'HUI.

Rue Près Champs, 5
B-4671 Barchon
Tél. : +32 (0)4 387 54 21
Fax : +32 (0)4 387 62 44
com@spaceverandas.be
www.spaceverandas.be

Ouvert du lundi au samedi
de 10 à 18 heures

Copie destinée à documentation@idelux-aive.be